



BIENVENUE

AU LEVALLOIS SPORTING CLUB

SAISON 2023-2024



32 SECTIONS • 130 DISCIPLINES

17 000 ADHÉRENTS

35 MÉDAILLES OLYMPIQUES



VOUS ÊTES DÉSORMAIS ADHÉRENT AU LEVALLOIS SPORTING CLUB

Cher adhérent,

Vous avez fait le choix de rejoindre l'une des 32 sections sportives du Levallois Sporting Club et nous tenons à vous en remercier chaleureusement. C'est pour nous une grande fierté de vous compter parmi nos **17 000** adhérents !

Vous trouverez dans cette plaquette de nombreuses informations pratiques ainsi que la liste des documents à fournir obligatoirement. Les équipes du LSC sont d'ores et déjà à votre écoute afin de vous aider à préparer au mieux votre rentrée.

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive et serons ravis de vous rencontrer lors de nos prochains événements.

Bien sportivement,

La Direction administrative
Levallois Sporting Club

VOTRE INSCRIPTION EST DÉFINITIVE

Vous venez de recevoir la confirmation des pré-inscriptions qui sont désormais des **inscriptions définitives** pour la saison 2023-2024. Celles-ci seront **facturées début octobre 2023** par Levalloisirs dans le cadre de la facturation unique des prestations levalloisiennes.

Attention ! Toute année commencée est due en totalité.

Les demandes d'annulation peuvent être adressées par courriel à annulationsport@levallois-sporting-club.fr

Aucune annulation ne sera recevable au-delà du 15 septembre hormis en cas de situation de force majeure.

Un justificatif devra obligatoirement être fourni. Selon les cas un remboursement au prorata pourra être appliqué (hors mois écoulés jusqu'à réception de la demande écrite).

Les frais de licence et une somme forfaitaire de 20€ au titre des frais de dossier seront retenus.

CARTE D'ADHÉRENT

Comment l'obtenir ?

- Accueil InfoSport, 24 rue Louise-Michel :

L'accueil InfoSport ainsi que les secrétariats des sections Natation et Fitness / Cardio-training sont équipés de webcams pour réaliser les photos sur place et délivrer instantanément les cartes d'adhérents.

Important ! L'accès aux cours sera refusé aux adhérents qui ne seront pas en mesure de présenter leur carte d'adhérent.

Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque nouvel adhérent à la boutique du LSC au 49 rue Louise-Michel sur présentation de votre carte d'adhérent à partir du **15 septembre 2023**.

ASSURANCES

Le LSC est assuré pour l'ensemble de ses adhérents auprès d'Allianz, contrat n°86 377 811 (conditions d'assurances affichées sur tous les sites sportifs).

Nous vous conseillons vivement d'informer votre assureur des pratiques sportives de chaque membre de votre famille.

Si vous ne possédez pas d'assurance "individuelle accident" vous avez la possibilité de souscrire à une formule de garanties complémentaires en retournant le bulletin d'adhésion de la brochure ci-jointe au plus tard avant le 1^{er} entraînement.

Contacts/renseignements/remise des dossiers :

LSC – 24 rue Louise Michel

Tél. 01 47 15 76 00

assurances@levallois-sporting-club.fr

CERTIFICATS MÉDICAUX

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline choisie, datant de moins de trois mois à la reprise des entraînements, est exigé pour la pratique des activités sportives. Il doit être présenté au moment de l'inscription et remis à la section lors de la semaine administrative (du 28 août au 2 septembre 2023) ou du premier cours, sauf cas particuliers détaillés ci-après.

Certaines sections sportives font en effet exception à cette règle. Pour la souscription des licences, certaines Fédérations exigent des certificats médicaux spécifiques ou encore des pièces justificatives complémentaires.

Pour les licenciés mineurs, le certificat médical peut être remplacé par l'attestation de réponse au questionnaire de santé hors disciplines à contraintes particulières.

Pour les licenciés adultes des fédérations, le certificat médical a une durée de validité de trois ans à l'exception des disciplines qui présentent des contraintes particulières.

Le sportif renseigne un questionnaire de santé entre chaque renouvellement triennal .

Renseignements auprès des sections sportives concernées.

FITNESS ET CARDIO-TRAINING

Un certificat médical de non contre-indication, datant de moins de trois mois à la reprise des activités, est exigé tous les ans. Vous devez impérativement le remettre pour débiter l'activité auprès du secrétariat de la section Fitness, au Palais des sports Gabriel-Péri (19 bis rue Gabriel-Péri) à partir du 28 août 2023. Pour le cardio - training il est possible de se rendre directement au Centre aquatique durant le mois de septembre .

ATHLÉTISME

Le questionnaire de santé ou le certificat médical devra obligatoirement être remis à la section lors du 1^{er} entraînement .

BADMINTON

La Fédération Française de Badminton exige la remise du "certificat médical fédéral"⁽¹⁾ et la "demande de licence" que vous trouverez à télécharger sur le site internet de la section et qui devront être remis lors du premier entraînement directement aux entraîneurs.

⁽¹⁾ou par défaut, le cas échéant , l'attestation du questionnaire de santé .

BOXE ANGLAISE

Une fiche médicale homologuée par la Fédération

Française de Boxe Anglaise à retirer début septembre à l'accueil Info-Sport. Elle devra être complétée et signée par un médecin et une photo d'identité devra y être apposée. Ce document est à remettre aux entraîneurs de la section Boxe anglaise, lors du 1^{er} entraînement.

ESCALADE

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade est à remettre obligatoirement avant le 1^{er} cours, à adresser impérativement par courriel au format PDF ou image.

La mention "Apte à la pratique de l'escalade en compétition" doit figurer pour les compétiteurs.

ESCRIME

Tous les adhérents y compris les préinscrits devront se présenter lors de la semaine administrative (du lundi 4 septembre 2023 au samedi 9 septembre 2023 de 18h à 20h sauf le mercredi de 15h à 21h et le samedi de 10h à 14h) afin de confirmer leur inscription et de fournir les documents nécessaires à la prise de licence fédérale.

Selon la catégorie, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime (sur-classement, catégorie vétéran) ou une attestation relative au questionnaire de santé devra être présenté(e). Les modèles de la Fédération seront envoyés par courriel durant l'été.

FOOTBALL / FUTSAL

Tous les licenciés LSC Football doivent se rendre au secrétariat de la section pour retirer le dossier de licence FFF (Fédération Française de Football) et le questionnaire médical avec impérativement :

- une photo d'identité couleur
- la copie couleur d'une pièce d'identité (CNI, passeport ou livret de famille)

Secrétariat au complexe sportif Louison-Bobet du lundi au vendredi de 16h à 19h.

Sans dossier FFF rempli, les entraînements ne pourront pas être autorisés.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

L'attestation de réponse au questionnaire de santé

ou le certificat médical d'aptitude à la pratique de la "Gymnastique artistique en compétition" sont obligatoires pour toutes les adhérentes mineures. Pour les adhérentes majeures, le certificat médical d'aptitude à la pratique de la "Gymnastique artistique en compétition" est valable trois ans. Il doit être renouvelé s'il est antérieur à la saison 2020-2021.

Ces documents sont à transmettre impérativement par courriel à lscgymart@gmail.com en les enregistrant au nom et prénom de l'adhérente pendant la période administrative :

- Jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre 2023 de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
- Samedi 2 septembre 2023 de 10h à 12h .

Aucune élève ne sera acceptée au premier cours sans avoir donné son certificat médical ou l'attestation du questionnaire santé.

HANDBALL

Avant de consulter votre médecin, vous devez être en possession du dossier de demande de licence incluant le certificat médical ou questionnaire de santé homologué par la Fédération Française de Handball. Celui-ci sera adressé par la section sportive fin juin par courriel .

JUDO

Un certificat médical indiquant obligatoirement la mention "**Apte à la pratique du Judo en compétition**" devra être remis à la section sportive. Les compétiteurs doivent en conserver une copie pour leur passeport sportif. Aucun élève ne sera accepté en cours sans certificat médical. Un modèle est téléchargeable sur le site internet <http://judo.levallouis-sporting-club.fr>. Pour les mineurs loisirs, présentation du certificat médical ou de l'attestation de réponse au questionnaire de santé.

PLONGÉE

Avant le premier entraînement, vous devez remettre à la section un certificat médical. Celui-ci doit être complété et signé par un médecin sur la fiche médicale spécifique, homologuée par la Fédération Française et téléchargeable sur le site internet du LSC.

Vous devez fournir aussi un justificatif de niveau si vous n'êtes pas débutant.

TENNIS DE TABLE

La Fédération Française de Tennis de Table exige la présentation d'un original du certificat médical de non contre-indication à la pratique de cette discipline ou l'attestation du questionnaire de santé. Ce document devra être remis à la section lors du premier entraînement

TRAMPOLINE

Aucun élève ne sera accepté au 1^{er} cours sans avoir transmis pendant la semaine administrative du 28 août au 2 septembre 2023 durant les heures de cours respectifs :

- son certificat médical ou l'attestation de réponse au questionnaire médical
- sa photo
- le formulaire de demande de licence (téléchargeable sur la page Trampoline du site internet du LSC) .

VOLLEY-BALL

Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus obligatoire.

Un formulaire de demande de licence (FF Volley) ainsi qu'un questionnaire santé seront fournis par la section lors du premier entraînement.

Pour les adultes, le certificat médical reste obligatoire. Il doit être complété et signé par un médecin sur le formulaire de demande de licence FF Volley. Ce certificat est valable trois ans. Un questionnaire santé sera fourni à tous les adhérents ayant déjà présenté un certificat médical lors d'une précédente inscription. Les certificats médicaux sur papier libre ne sont pas acceptés.





RETROUVEZ-NOUS SUR

levallois-sporting-club.fr



INFOSPORT

24 rue Louise-Michel

01 47 15 76 00